

La stratégie d'acculturation au numérique des agents du MEFR

Face à l'évolution des pratiques et des usages liés à la transformation numérique, l'accompagnement à l'acculturation au numérique des agents du MEFR constitue un enjeu majeur de la politique RH ministérielle, s'appuyant à la fois sur la mise à disposition de formations et d'outils numériques adaptés.

A- Une démarche ministérielle d'acculturation au numérique...

Initiée et pilotée dès 2016 par le Secrétariat Général, afin de prendre en compte l'impact du numérique sur les missions et les métiers, cette stratégie ministérielle d'accompagnement au numérique repose sur un plan d'action articulé autour des 5 axes suivants :

- évaluer les compétences numériques des agents ;
- impliquer les agents par des actions de communication sur les enjeux et usages du numérique ;
- faciliter l'accès à la culture numérique ;
- concevoir une offre de formation adaptée aux agents et aux managers ;
- développer un environnement favorisant l'innovation RH et l'appropriation des outils numériques.

Co- construit avec les directions, en partenariat avec l'IGPDE, ce chantier a notamment permis la création du portail [Bercy numérique](#) et du **passport numérique**, qui s'inscrivent dans ce projet de déploiement d'une culture commune de sensibilisation et d'ouverture vers les bonnes pratiques en matière de numérique.

B- ...qui se renforcera en 2021 - 2022 afin de renforcer l'inclusion numérique des agents

Consacrée par les orientations interministérielles de formation pour les trois années à venir (nouveau schéma directeur 2021-2023), l'accélération de la transformation numérique du ministère passe notamment par des actions renforcées de formation afin de favoriser la montée en compétences des agents dans le domaine du numérique.

Dans ce cadre, le SG (SRH1B/IGPDE) a lancé début 2021 une démarche d'élaboration de parcours apprenant personnalisé dédié au développement des compétences numériques des agents du ministère : **le parcours apprenant compétences numériques « PAC-Num »**.

Il s'agit d'un dispositif personnalisé d'évaluation des compétences et d'accès aux formations les plus adaptées aux attentes et aux besoins « métiers » des 132 600 agents du MEFR.

Conforté par une enquête menée au sein des directions à l'automne 2020, ce projet a été lancé afin de répondre au mieux à une demande forte des agents et des managers de personnalisation de l'offre de formation au numérique et d'accompagnement.

Ce projet ministériel se déclinera autour des livrables suivants dès 2021 :

- mise en place de questionnaires d'évaluation en ligne (parcours PIX) des compétences numériques de chaque agent du ministère ;
- développement de ressources pédagogiques innovantes par l'IGPDE (« jeux sérieux », « micro learning » - modalité de formation ou d'apprentissage en ligne via des séquences courtes de 30 secondes à 3 minutes, utilisant texte, images et sons- packs de formation à distance,...) permettant la mise en commun d'une offre de formation hybride tant en matière de culture numérique que bureautique ou sur des thématiques nouvelles (sécurité informatique et montée en compétences sur les outils collaboratifs).

Le déploiement opérationnel de deux parcours PAC-Num a démarré en 2021 :

- dès septembre pour certains services de la DGFIP (soit 20 000 agents¹) qui pourront tester trois questionnaires d'évaluation en ligne adaptés à des compétences ciblées, sur les thématiques « outils, sécurité et usages du web » de l'outil PIX ;
- à partir d'octobre pour l'ensemble des 2 400 agents du Secrétariat général.

Les actions et livrables prévus courant 2022 sont les suivants :

- déploiement du PAC-Num à toutes les directions et à tous les agents du MEFR ;
- la création d'une Web Application, adossée au portail Bercy Numérique, offrira aux agents un bouquet de services profilés : veille numérique personnalisée, accès au PAC-Num, participation à une communauté collaborative de bonnes pratiques, etc. ;
- fin 2022 - début 2023, le dispositif sera ensuite proposé et déployé à l'ensemble des directions du ministère afin qu'elles puissent décliner les parcours à leurs agents, en bénéficiant des retours d'expérience des deux premières directions et d'un kit complet de déploiement, incluant la démarche d'accompagnement et de communication.

Le budget total de PAC-Num, sur les trois prochaines années, est évalué à 525 000 € TTC. Il bénéficie d'un financement croisé significatif, de la part du Fonds de transformation ministériel (FTM) et du plan de relance, compte tenu de son caractère reproductible et généralisable à l'ensemble des ministères.

A terme, la mise en œuvre du **parcours apprenant compétences numériques « PAC-Num »** se traduira ainsi par :

- une meilleure identification des besoins professionnels et une évaluation des niveaux de compétences numérique de chaque agent ;
- un accompagnement personnalisé de proximité débouchant sur des actions de formation adaptées ;
- des outils favorisant la montée en compétence de tous les profils d'agents dans le domaine numérique.

¹ Direction des impôts des non-résidents (DINR) et Service d'appui aux RH (SARH) : 741 agents, Ecole Nationale des finances publiques : 4317 stagiaires et 672 administratifs (dont les cadres entrants CMFI). En octobre : Délégation interrégionale Centre-est : 13 464 agents et la DDFIP du Haut-Rhin pour 844 agents.